« Les charges des mairies s'accumulent »

Alain Astruc, président depuis deux ans de l'Association des maires de France (AMF) en Lozère, maire de Peyre-en-Aubrac et également président du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) revient sur l'actualité qui a marqué les communes rurales en 2022.

Quels sont les enjeux de l'assemblée générale de l'AMF Lozère qui s'est tenue mercredi 14 décembre à Florac?

« Le maire de la commune, est un personnage que les citoyens apprécient et qui est à leur côté. C'est vrai que les enjeux depuis deux ans sont forts. Entre la crise Covid et la guerre en Ukraine, les collectivités se retrouvent confrontées à des problèmes importants dans plusieurs domaines. »

L'augmentation du coût de l'énergie impacte-t-elle les collectivités?

« Le prix de l'électricité est basé sur le coût du gaz, notamment russe, et nous sommes dépendants au niveau de l'Europe. On n'était pas mauvais sur l'électricité, mais les centrales nucléaires ne fonctionnent pas comme elles le devraient et là où on avait le meilleur coût, aujourd'hui on est tenus d'aller chercher l'électricité en Espagne ou en Allemagne.

Au niveau du SDEE, nous avions mis en place un groupement d'achat avec neuf autres départements, qui permettait à nos collectivités de payer le coût du mégawatt à 40 €. Vu la situation, c'est monté à 1100 € pendant l'été. Aujourd'hui on est entre 400 et 450 €. C'est toujours énorme pour les collectivités. Cela peut compromettre l'investissement. Si demain on a des difficultés de fonctionnement, on pourrait être amenés à faire des choix. Les communes sont les principaux donneurs d'ordres, avec le Conseil départemental, cela pourrait être préjudiciable pour nos entreprises. »

Comment font les communes pour amortir ces charges?

« Des communes ont décidé de couper l'éclairage public durant certaines heures, ou de mettre des ampoules LED qui permettent de diviser la facture par deux. Ce qui coûte cher aussi, ce sont les stations d'épuration, puisqu'il faut que les moteurs tournent. »

Est-ce qu'il y a des solutions pour diminuer les coûts?

« On demande, comme pour les particuliers, à revenir à un tarif réglementé, qui permettrait d'avoir moins de charges. Les communes qui y prétendent, sont celles qui ont moins de dix emplois et moins de 2 M€ de budget. On en a une bonne cinquantaine en Lozère. Le problème, c'est que pour sortir d'un groupement, ce n'est pas évident, puisqu'EDF demanderait en quelque sorte un certain apport des collectivités. On a eu une réunion avec EDF il y a quelques jours. Une étude est en cours pour savoir s'il y a vraiment un intérêt à revenir au tarif réglementé ou de pouvoir prétendre au bouclier mis en place par l'État. »

En 2023 certaines communes lozériennes pourraient-elles être en difficulté financière?

« Je le pense oui. Une collectivité ne peut pas être dans le rouge



▲ Alain Astruc, président de l'Association des maires de Lozère. PHOTO ARP

contrairement à l'État, donc il faut qu'on équilibre nos budgets. Il y a aussi les coûts de transport, le coût important des chauffages au fioul, dans certaines écoles par exemple. Aù niveau des cantines scolaires, on supporte un coût supplémentaire. Les charges s'accumulent, on se doit d'être attentifs à ne pas créer d'autres problèmes. »

2022 a été particulièrement marquée par la sécheresse, il y a eu de nombreuses livraisons d'eau?

« Certaines Communautés de communes qui en avaient la possibilité ont réalisé des transports elles-mêmes. Mais pour de nombreuses communes, le SDEE est intervenu et a fait le portage. On a monté un dossier que l'on a présenté au préfet qui, avec l'ADEME, va essayer de trouver des solutions pour nous aider financièrement. Si on trouvait 50 ou 60 % du montant, le SDEE ferait le complément. »

Ces portages ont coûté cher aux communes concernées?

« Cela a un certain coût, ce n'est pas neutre, surtout pour les communes qui ont peu de moyens. On est dans une période où un sou est un sou, il faut se battre sur tous les fronts. »

Est-ce que la situation est résolue, au moins pour cette année?

« La neige qui est tombée ces derniers jours est une neige grasse, elle va peut-être remplir nos nappes phréatiques. Mais il y a quand même un réchauffement de notre territoire. Il va falloir que l'on s'interroge sur des retenues d'eau ou d'autres systèmes. Le préfet et le Département ont engagé une réflexion qui est plus que nécessaire pour ne pas se retrouver dans la même situation délicate que celle que l'on a vécue. Sur ma commune, l'une des plus touchées par cette sécheresse, on voit qu'il vaut mieux prévenir que guérir. »

Votre commune a été concernée par les portages d'eau, vous recherchez des solutions face à la sécheresse?

« Peyre-en-Aubrac regroupe six communes déléguées, sur au moins trois on a eu des livraisons. Et on n'est pas loin à certains endroits de faire encore du portage. Alors on fait des forages pour aller chercher de l'eau. On en a trouvé sur le bord de la Rimeize. On dépend d'une retenue au-dessus du village de la Chaze. Au mois d'août, on était à deux doigts de ne plus avoir d'eau. Il faut être vigilant et trouver des solutions. On ne peut pas se passer d'eau. »

Concernant l'attractivité, ressentez-vous un problème de recrutement dans les collectivités?

« C'est un gros problème pour nos petites communes rurales. Souvent un secrétaire fait plusieurs communes, il est un peu dispatché sur le terrain. Le couple, maire-secrétaire de mairie est très important. Ces gens sont capables d'intervenir dans tous les domaines, ce sont vraiment des professionnels. Quand il y a un départ à la retraite, il faut trouver des remplaçants. Il faut reconnaître aussi que la fonction publique attire de moins en moins. La grille salariale n'est pas la meilleure. Je pense qu'il faudrait que l'on regarde cela de près. Une fois que l'on a formé des gens très compétents, s'il y a une proposition d'une entreprise privée avec une meilleure rémunération, la personne choisira son intérêt, c'est tout à fait logique. »

Pour vous, ce qu'il faudrait pour améliorer la situation c'est principalement augmenter les salaires?

« Il y a les salaires, mais aussi la qualité de vie. Quand on est quelque part, il faut qu'on ait les services. Pour nous, l'accueil de nouvelles populations est vital. On a une population plutôt vieillissante. Sur le cas d'Aumont-Aubrac, quand on a sur une année soixante décès et seulement huit naissances... Heureusement que nous sommes sur un axe qui est porteur et qu'on a de nouveaux arrivants. »

Le territoire de la Lozère manque-t-il d'attractivité?

« Je ne pense pas. On a un monde associatif très performant. On a les foyers ruraux, les clubs de sport. Sur notre Communauté de communes, on travaille sur une convention avec la DRAC pour tout ce qui est lié à la culture. Le festival Phot'Aubrac amène du monde. Je pense que l'agriculture, le tourisme, l'économie, cela va ensemble, tout est lié. »

La démographie médicale pose également problème?

« On se retrouve confrontés en Haute-Lozère au départ à la retraite de cinq médecins. On a la possibilité d'avoir une maison pour accueillir un médecin et du matériel à disposition, on a travaillé avec la coordinatrice de Saint-Chély, on a fait des publicités sur toutes nos communes avec des panneaux, sur des revues... Trouver des médecins en France, même avec les propositions que l'on fait, c'est difficile. Donc j'ai contacté un cabinet qui travaille actuellement pour peut-être faire venir un médecin grec, espagnol ou roumain. »

Selon vous, la solution est plutôt d'attirer des médecins étrangers?

« Il y a douze ans, j'ai eu la chance de faire venir un médecin roumain, qui est toujours là, Nicolae Mal. C'est un très bon docteur, qui travaille en parfaite collaboration avec ses collègues, c'est un garçon extraordinaire. Si demain il a un collègue roumain qui vient s'installer à côté de lui, cela fera une équipe. Je crois que ce que veut notre population, c'est avoir un médecin qui s'occupe d'elle, quelle que soit l'origine. S'il vient de France, tant mieux. La formation des jeunes médecins est excellente. Mais elle prend du temps. Nous, il nous faut un médecin tout de suite. »

> PROPOS RECUEILLIS PAR MÉLISSA ANTRAS